

SUPPLEMENT NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE DE PRÊTS STANDARDISES AVEC FACULTE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE OFFERTS PAR ECCO NOVA FINANCE POUR UN MONTANT TOTAL DE 2.400.000 EUR RELATIF AU FINANCEMENT DE BUSINESS AND MANAGEMENT CONSULTING S.à r.l.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT

Le 23/01/2023

Introduction

Le présent document a été établi par Ecco Nova Finance SRL.

Le présent document est un supplément à la Note d'information du 14/12/2022 relative à l'offre publique de prêts standardisés avec faculté de remboursement anticipé (la « **Note d'information** ») et doit être lu conjointement avec la Note d'information.

Contexte et objet du présent document

Le présent document vise à mettre à jour la Partie IV de la Note d'Information.

Au moment où nous rédigeons ce supplément à la note d'information, le montant levé via l'offre s'élève à 959.500 €. Le lien vers cette levée de fonds est disponible via le lien suivant : <https://www.econova.com/fr/projet/azur-estates-filsdorf>

Dans un contexte économique inflationniste et étant donné l'augmentation du taux sur l'épargne, l'émetteur, l'offreur et le sous-jacent ont décidé de relever le Taux d'intérêt annuel à 7%. Ce taux était initialement fixé à 5% comme repris au 6°, A Caractéristiques des instruments de placement offerts, Partie IV - Informations concernant les instruments de placement offerts de la Note d'information.

Cette modification s'applique à la fois aux investissements passés et aux futurs investissements dans cette levée de fonds.

Droit de révocation

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont investi avant la publication de ce Supplément ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication de ce supplément, soit au plus tard le **25/01/2023 à 23h59**.

L'investisseur qui souhaite exercer son droit de révocation doit en informer Ecco Nova Finance SRL par courriel avant l'expiration du délai à l'adresse info@econova.com. Le montant payé sera remboursé sans intérêts dans les 10 jours ouvrables suivant la réception par Ecco Nova Finance SRL du courrier électronique de l'investisseur et sera effectué sur le compte renseigné au moment du paiement par l'investisseur dans son compte utilisateur sur la plateforme Ecco Nova.